



Montreuil, 20 octobre 2020

4 NOVEMBRE 2020



Journée d'action nationale des salariés des transports urbains et interurbains !

 **Face à la crise sanitaire et la crise économique liées à l'épidémie de Covid-19, les difficultés rencontrées par les salariés dans leur entreprise des réseaux urbains et interurbains sont accrues.**


Pire, aujourd'hui, le plan de relance du gouvernement et la volonté patronale de négocier des accords de chômage partiel longue durée démontrent concrètement que seuls les salariés vont payer la note, soit par la perte d'emplois, soit par la perte de rémunérations.

Dans le même temps, les appels d'offre et de mise en concurrence continuent sur l'ensemble du territoire sans garantie de maintien des droits sociaux actuels des salariés et, alors que le contexte économique va accroître la pression sur leurs statuts sociaux (salaires, conditions de travail, protection sociale).

Nous sommes bien loin des discours officiels rappelant l'utilité sociale et économique des salariés de premières lignes pour maintenir à flot la Nation, parfois sans équipement de protection appropriée !

A cela s'ajoute le sentiment d'abandon face aux agressions, au non-respect du port du masque par les voyageurs, et le recul des mesures de protection sanitaire pour les salariés confrontés au public.

Il est temps de faire entendre nos exigences si nous ne voulons pas être les variables d'ajustements des opérateurs du transport, des collectivités et de l'Etat !

 **Les syndicats CGT des transports urbains et interurbains ont décidé de faire de la journée du 4 novembre, une grande journée de mobilisations et de grèves pour porter les revendications suivantes :**



- Plan national de soutien de l'activité du transport urbain et interurbain de voyageurs afin de **maintenir l'offre actuelle, les emplois et les niveaux de salaires ;**
- Face à la recrudescence de l'épidémie de la Covid-19, **remises en place de la suspension de la vente à bord, de la fermeture de la porte avant, de l'isolement du poste de conduite et la suspension de la vérification des titres ;**
- **Suspension des appels d'offre en cours et intégration de clauses sociales** dans les cahiers des charges pour maintenir les statuts sociaux des salariés des réseaux mis en concurrence ;
- **Mise en place d'un statut unique des salariés du transport de voyageurs** par route, métro et tramway d'un haut niveau social afin de lutter contre la mise en concurrence des salariés ;
- **Mise en place d'un dispositif de reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite** pour l'ensemble des salariés du transport urbains et interurbain de voyageurs ;
- **Mise en place d'un plan national d'investissement renforçant la présence humaine sur les réseaux** avec des emplois conventionnels de contrôle et de médiation, de l'équipement de l'ensemble des véhicules de moyens d'alerte et de protection des salariés.

 **Le 4 novembre 2020, salariés des réseaux urbains et interurbains, tous ensemble dans la grève !**

FNST - CGT - Case 423 - 263 Rue de Paris, 93515 - Montreuil Cedex

Tél : 01 55 82 77 26 ☐ Fax : 01 55 82 77 35 ☐ Courriel : transports@cgt.fr ☐ Site : www.transports.cgt.fr